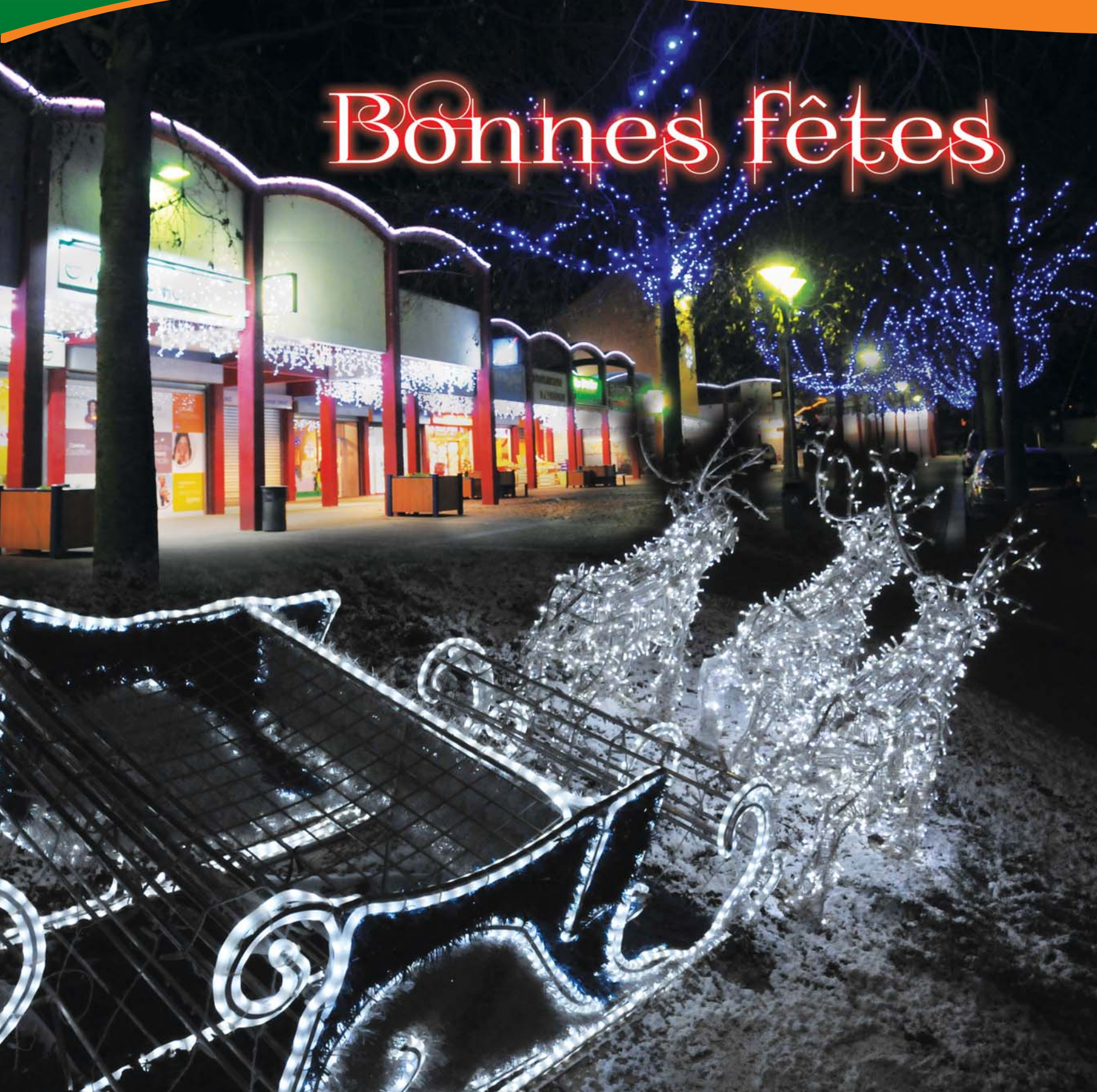


Portes Infos

N° 51 - Décembre 2013

Bonnes fêtes



SOMMAIRE

ÉDITO	3
ENFANCE	
■ École Anatole France une deuxième naissance	4
■ Rythmes scolaires	5
ACTUALITÉS	
■ Une plaque d'hommage à Claude Icard	6
■ 10 ans d'Atout jeunes	6
■ Label de bronze pour l'école du Football Club Portois	7
■ Inscriptions sur les listes électorales	7
LE MOIS, ALBERT CAMUS	8
TÉLÉTHON PORTOIS	9
SOCIAL	
■ "La Passerelle"	10
■ Repas des anciens	11
PROXIMITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE	12
ÉCONOMIE	
■ Coiffure à domicile	13
■ Agité. Production	13
■ La cigale et la grenouille	13
DANS LA VILLE	
■ Conseil municipal, subventions aux associations culturelles	14
■ Collège Jean Macé, un plateau sportif flambant neuf	15
■ Week-end solidaire avec Arc-en-Ciel	15
■ Bourse aux jouets organisée par la MJC-Centre social	15
HOMMAGE À MARCEL CHAMPION	16
CHALLENGE ALAIN HARTZ	17
LIBRE OPINION	18
NOTA BENE	19

Photo de couverture :
Illuminations
"Les Arcades" et la mairie

MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi 9h-12h et 13h30-16h30. Permanence de l'état-civil samedi 9h-11h.

À consulter : Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax Serv. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17
N° ASTREINTE	06 09 85 46 23

Site : www.portes-les-valence.fr

PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi 13h30-16h30. Mardi, mercredi et jeudi 9h-12h et 13h30-16h30.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter tous les jours le CCAS, **04 75 57 74 75**

LA PITCHOULINE

Structure multi-accueil petite enfance : 7h30-18h30 (accueil régulier et accueil occasionnel). Tél. : 04 75 57 78 50.

Relais assistantes maternelles

Accueil sur rendez-vous et permanences : du lundi au jeudi 11h-12h30, mardi 13h30-17h30 et jeudi 13h30-16h30. Animation : du lundi au jeudi 8h45-9h45 et 10h-11h sur inscription préalable. Tél. : 04 75 57 78 59.

MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public : lundi 9h-11h45 et 13h-19h, mardi 9h-11h45 et 13h-18h30, mercredi 9h-11h45 et 14h-18h30, jeudi 13h-19h, vendredi 13h-18h. Aux vacances scolaires, l'accueil ouvrira qu'à 14h les lundis, mardis, jeudis et vendredis et fermera à 18h30 les lundis et jeudis.

Tél. : 04 75 57 00 96
Site : mjcperteslesvalence.fr

DÉCHÈTERIE

Rue du 19 mars 1962 : lundi et mercredi 8h30-12h et 14h-18h, jeudi et vendredi 14h-18h, samedi 8h30-18h non stop. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2^e vendredi de chaque mois 14h-17h30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter Valence Agglo Sud Rhône-Alpes au 04 75 81 30 30.

PHARMACIES DE GARDE

DÉCEMBRE

Samedi 20, lundi 23 : Chœur
Samedi 28, lundi 30 : Les Cèdres

JANVIER

Samedi 4, lundi 6 : Gauthier
Samedi 11, lundi 13 : Chœur
Samedi 18, lundi 20 : Les Cèdres

MÉDIATHÈQUE

Ouverture au public : mardi, jeudi et vendredi 15h-18h30, mercredi 9h-12h et 14h-18h30, samedi 9h-12h.
Tél. : 04 75 57 40 65

CENTRE MÉDICO SOCIAL

rue Francis Jourdain - 04 75 57 83 83

Permanences premier accueil.

Mardi 14h-17h (sur rdv). Jeudi 9h-12h (sur rdv). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9h-12h et 14h-17h, sauf le lundi après-midi.

Consultations des nourrissons.

Mardi après-midi (sur rdv). Jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi 14h30-16h, inscription au 04 75 57 83 83.

Centre de planification. Permanences : mercredi 9h-2h et 14h-17h et vendredi 9h-12h et 14h-17h. Consultation médicale et conseil conjugal (sur rdv) : 04 75 57 83 79.

PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

rue Francis Jourdain

Portes de l'emploi. Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au jeudi 9h-12h et 13h30-17h30, vendredi 9h-12h et 13h30-17h.

Mission locale jeune. Lundi et jeudi 13h30-17h (sur rdv) 04 75 57 32 38, 04 75 82 01 80

Secours catholique. Jeudi 14h-17h, 04 75 57 03 50

Ligue contre le cancer.

Le 1^{er} et 3^e mercredi du mois 14h-16h
04 75 57 34 52, 06 85 80 83 48

Femmes solidaires. Le 2^e mardi du mois 14h-16h - 04 75 57 02 41

REMAID (aide aux victimes).

(sur rdv) 04 75 55 39 34

Éducateurs de la Sauvegarde.

Du lundi au vendredi 10h-12h
04 75 57 33 72 (répondeur).

CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie) 04 75 72 41 49, 1^{er} lundi du mois 17h-19h.

PERMANENCES DES ÉLUS

Pierre TRAPIER, maire.

(sur rdv) au 04 75 57 95 15, samedi 7h-11h30

Raymond RINALDI, 1^{er} adjoint.

(Environnement, développement durable, urbanisme, transports), vendredi 17h-18h

et sur rdv au 04 75 57 95 15

Marjolaine PILLET-BERNARD,

2^e adjoint. (Art, culture, animation, jeunesse), (sur rdv) au : 04 75 57 95 15

Claude CAMPAGNE, 3^e adjoint.

(Sport, vie associative), jeudi 18h-19h30

Jocelyne COURIOL, 4^e adjoint.

(Logement, personnes âgées, CCAS), (sur rdv) mercredi 16h-18h au 04 75 57 95 50

Jean-Michel BOCHATON, 5^e adjoint.

(Emploi, économie, insertion, intercommunalité),

(sur rdv) au 04 75 57 95 15

Martine GUILLERMIN, 6^e adjoint.

(État-civil, vie scolaire, restauration scolaire), mercredi 15h-17h

Gérard LAURENT-BOURGE,

7^e adjoint.

(Finances, personnel communal),

(sur rdv) au 04 75 57 95 15

Sandrine AUGIER,

8^e adjoint.

(Petite enfance, centre de loisirs),

sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

Gérard MERLAND,

conseiller municipal délégué.

(Enseignement), mardi 16h30-18h30,

(sur rdv) au 04 75 57 95 15

Gérard SAGNARD,

conseiller municipal délégué.

(Travaux et marchés publics)

GRUPE DE L'OPPOSITION

Permanence le premier mercredi du mois 18h-19h, en mairie, 2^e étage.

POLICE NATIONALE

Du lundi au vendredi 8h-12h et 14h-18h.

Tél. : 04 75 57 81 90. En dehors de ces heures, faire le 17.

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication : Pierre Trapier
Directeur de la communication : Cyrille Bernardin
Rédacteur et photographe : Yann Etienne
Infographiste : Agnès Molières
Photos : Jean-Pierre Thouvenin, Hasnia Bioud,
Imprimerie : Public Imprim, tél. : 04 72 50 31 58
Distribution : Distribal, tél. : 04 75 41 37 34

Maintenant n'oublions pas ce qu'était l'apartheid.

La mort de Nelson Mandela, c'est la disparition d'un grand homme d'Etat d'une dimension humaine rare qui a su combattre l'apartheid jusqu'à son abolition.

Une page douloureuse du monde, celle de l'esclavage et de son cortège de chaînes a été tournée lorsque Mandela, condamné à la prison à vie a été libéré en 1990 après 27 années de brimades et de privation. Tous ceux qui se sont mobilisés pour sa libération peuvent être fiers du combat qu'ils ont mené.

En affichant le portrait de Nelson Mandela sur le fronton de la mairie, Portes-lès-Valence a tenu à être partie prenante de l'hommage qui lui a été rendu. Chacun reconnaît chez Nelson Mandela le symbole suprême de la dignité, de la consécration indomptable à la lutte pour la liberté et la justice, pour la réconciliation et la paix.

Avec ses camarades de lutte, il dirigea son peuple dans la bataille contre l'apartheid pour ouvrir le chemin vers une nouvelle Afrique du Sud non raciale et unie.

L'apartheid, battu par Mandela et le peuple Sud africain, était le plus élaboré et cruel système fondé sur la ségrégation raciale. En Afrique du Sud, durant les heures les plus sombres, on ne comptait plus les morts, jusque sur le sol français, avec l'assassinat en 1988 de Dulcie September représentante en France de l'ANC et dont une rue de notre commune porte le nom.

Lorsqu'il a fallu prendre les armes pour abattre le régime de l'apartheid, Nelson Mandela l'a fait avec courage. Lorsqu'il a fallu les laisser pour construire une nouvelle nation, il a su le faire aussi. Il nous aura appris deux principes. L'un est le droit à la résistance contre la répression, l'autre est la réconciliation.

À Portes-lès-Valence, nous serons attentifs pour que la "passion Mandela" ne se perde pas dans une unanimité de façade, pour que l'œuvre multiple se poursuive à l'image de l'exposition organisée par le MRAP(*) et la municipalité durant la semaine de lutte contre le racisme.



L'ampleur de l'émotion qui nous a parcourue nous renvoie à l'espérance sincère pour une humanité meilleure. Bientôt, un équipement communal portera le nom de Nelson Mandela.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

*Pierre Trapier,
Maire de Portes-lès-Valence*

* Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples

École Anatole France

Une deuxième naissance pour l'établissement scolaire



1946 à 1978. Toutefois, au vu de l'ampleur des travaux réalisés, on peut parler d'une nouvelle naissance d'un établissement scolaire entièrement refait à neuf. Elus, personnel enseignants, personnel de service, parents d'élèves et bien sûr les enfants se sont retrouvés mardi 26 octobre pour l'inauguration officielle. « Je suis heureux avec mon équipe municipale d'avoir engagé ce programme pour faire de ce lieu une école quasiment nouvelle pour le bonheur des enfants, des parents et de toute l'équipe éducative. Il est essentiel pour le maire et son équipe que les petits portois bénéficient des meilleures conditions possibles pour apprendre. Cet équipement, comme tous les choix que la municipalité fait pour l'école s'inscrit pleinement dans notre volonté de promouvoir en toutes circonstances l'école laïque, le service public de l'éducation nationale garant de l'égalité républicaine et de l'accès pour tous aux savoirs » a déclaré Pierre Trapier, maire de Portes-lès-Valence durant son allocution. Monsieur Gérard Marin, secrétaire général des services de l'éducation nationale et Madame Fanélie Darthenay, directrice de l'école ont également fait part de leur satisfaction et ont remercié la municipalité pour cette belle réalisation utile à tous, enfants, enseignants, personnel et parents d'élèves. Lors de la visite de l'établissement scolaire commenté par Gérard Sagnard, lui-même ancien élève de l'école et actuellement conseiller municipal délégué aux travaux et aux marchés publics, les visiteurs ont trouvé l'école magnifique et



ont posé de nombreuses questions. La cérémonie s'est clôturée autour du verre de l'amitié pour les adultes et de friandises pour les enfants. Un beau moment convivial afin de fêter la renaissance de l'école en présence des services municipaux qui ont beaucoup œuvré pour assurer la continuité des cours tout au long du chantier. **YE**

A peine quelques mois après l'inauguration de l'école Jean Moulin et de son restaurant scolaire, c'est au tour de la maternelle Anatole France d'être inaugurée mardi 26 novembre suite à sa totale réhabilitation.

Certes, l'école Anatole France n'est pas à proprement parler une nouvelle école, puisque sa construction date de 1953. Elle avait d'ailleurs été inaugurée à cette époque par Gabriel Coulaud, ancien maire de Portes-lès-Valence de



Les travaux

Étalés sur 3 ans, pour un budget total, mobilier compris de 1 200 000 €, les travaux ont porté sur 3 grandes lignes directrices :

- L'amélioration des performances énergétiques du bâtiment avec, par exemple, la suppression de la chaudière à gaz pour raccorder l'installation de chauffage de l'école sur le réseau de chaleur venant de la chaudière bois de l'école Joliot Curie, ou encore le renforcement de l'isolation des plafonds et la création d'un plancher chauffant.
- La deuxième ligne directrice était l'amélioration des conditions d'accueil et de travail. Ainsi, un nouveau réseau électrique, un nouvel éclairage, un réseau informatique ont été installés. Des meubles ont été fabriqués sur mesure pour le rangement. La salle de sommeil a été agrandie...
- Le troisième domaine concernait pour sa part, la mise en conformité de l'établissement, une nouvelle issue de secours a été créée, des cloisons coupe-feu entre les classes et le couloir ont été mises en place.

Rythmes scolaires

Dans la commune, le temps périscolaire supplémentaire sera gratuit.

Voulue par le gouvernement, la réforme de l'organisation du temps scolaire à l'école primaire entrera en vigueur dans les écoles portoises à la rentrée de septembre 2014. Elle doit permettre aux enfants de mieux apprendre en répartissant les heures de classe sur un plus grand nombre de jours dans l'année. Elle conduit à rassembler les élus et toute la communauté éducative autour de cet objectif.

L'équipe municipale est pleinement engagée pour la réussite de cette réforme majeure. « Nous prendrons le temps nécessaire pour une bonne articulation des temps scolaires et périscolaires » souligne Gérard Merland, conseiller municipal délégué chargé de l'éducation.

La nouvelle organisation prévoit la mise en place d'une semaine scolaire de 24 heures d'enseignement réparties sur 9 demi-journées libérant ainsi 3 heures, les lundis, mardis, mercredis matin, jeudis et vendredis. L'exploitation du questionnaire remis aux parents, fait ressortir très majoritairement le mercredi matin comme demi-journée d'en-

seignement. Plusieurs réunions ont eu lieu en mairie avec les directeurs des écoles. Ces derniers ont réuni leurs équipes d'enseignants pour "plancher" sur plusieurs propositions. Il apparaît que l'une d'entre elles fait l'objet d'un "consensus" large.

Elle pourrait se traduire sur le temps d'enseignement suivant : 9h - 12h et 13h45 - 16h. Sur cette base, une concertation avec les représentants des parents d'élèves sera prochainement programmée dans les conseils d'école.

L'équipe municipale et la MJC-Centre social vont s'employer à organiser le temps périscolaire devenu plus long et la mise à disposition de locaux, pour apporter le meilleur service rendu aux enfants et aux familles.

Ainsi, quelle que soit la décision finale, et après concertation de tous les acteurs impliqués dans cette réforme, le temps périscolaire supplémentaire sera gratuit pour les familles. L'allongement de celui-ci ne sera pas pour les bénéficiaires une dépense supplémentaire et la grille tarifaire permettant aux familles modestes de bénéficier de l'accueil périscolaire sera maintenue.

De plus, il est important de souligner que les nombreuses interventions mises en place et



financées par la municipalité dans les écoles comme les séances d'EPS, les séances de musique, les projets culturels seront intégrés à l'enseignement général afin que tous les enfants continuent à en bénéficier.

Elles auraient pu être reportées sur le temps périscolaire, mais Pierre Trapier ne le souhaite pas par souci d'équité « pour promouvoir un enseignement de qualité pour tous » comme l'a précisé Gérard Merland en charge du dossier. La réforme des rythmes scolaires est pour toutes les communes un sujet complexe et difficile. Mais à Portes-lès-Valence, les choses avancent avec sérieux et sérénité, le dispositif sera fin prêt à la rentrée prochaine.

Une plaque d'hommage à Claude Icard

Les vestiaires du stade Coullaud portent désormais son nom.



Une grande et belle plaque a été inaugurée ce samedi 7 décembre, en l'honneur de Claude Icard, conseiller municipal de 1977 à 1983 sur la liste conduite par Gabriel Coullaud puis de 1995 à 2011 aux côtés de Jean-Guy Pinède. Elle est désormais scellée sur le mur des vestiaires du stade Gabriel Coullaud.

Le monde du rugby local était rassemblé au stade, aux côtés de la famille de Claude Icard, son épouse, ses enfants et petits-enfants, afin de rendre un bel hommage à celui qui a consacré une grande partie de sa vie au service des portoïses en tant qu'élu et dirigeant sportif. En effet, comme l'a rappelé dans son allocution Gérard Merland, un des dirigeants de l'US Véore XV, par ailleurs élu municipal, « c'est lui qui a fait germer l'idée de la fusion des clubs de rugby de Beauvallon et de Portes-lès-Valence, alors qu'il était président de l'USCP-rugby ». Et Michel Courtial, actuel co-président de l'US Véore XV avec Stéphane Bellamy, de souligner « combien cette fusion était devenue indispensable, faute de quoi le club de rugby de Beauvallon et sans doute celui de Portes, auraient disparu ». Tous deux n'ont pas manqué d'évoquer « le visionnaire qu'a été Claude Icard dans ses fonctions de dirigeant ». Le maire, Pierre Trapier a rappelé ses responsabilités électives au

sein de la municipalité, mais aussi le fait que Claude Icard était un cheminot, chef de section principal à la SNCF et s'occupait de l'entretien des voies, des bâtiments, des ouvrages d'art et des grands travaux de construction. « C'était un homme profondément humain, qui aimait le travail bien fait, toujours au service des portoïses. » Et de conclure sur ces mots d'espoir « aujourd'hui, comme demain, les jeunes rugbymen diront en voyant cette plaque : "ah oui Claude Icard, c'est cet homme qui a contribué à la fondation de l'US Véore XV et c'était un homme bien" ».

Cyrille Bernardin



Au centre Michelle Icard et son petit-fils Etienne

10 ans d'Atout jeune

Si « on s'était dit rendez-vous dans 10 ans », on n'aurait pas imaginé être autant... La musique et les rires ont résonné en ce 23 novembre à la salle Fernand Léger, alors que les

ados d'hier et d'aujourd'hui se retrouvaient pour souffler les 10 bougies de l'antenne locale de l'association "Atout jeune". La soirée était très musicale : le Théozed Duo, venu de Bordeaux pour l'occasion, a régalé les oreilles de son répertoire plein d'humour et de surprises : du chant des cigales à "Mes ch'veux" en passant par "nous et les cons". Ces 10 ans étaient synonymes de rencontres, de souvenirs, de jeux tandis qu'un diaporama de rétrospective de 300 vues a per-

mis de retracer l'histoire des quelques 200 participants, les voyageurs sur Chicago, Bruxelles, Belfast et Dublin, Houston, Edimbourg, Barcelone et sans compter les amis, les parents, les nouveaux, les copains, les curieux. Dominique Verd, responsable local de l'association a tenu à « remercier l'équipe municipale pour le prêt de la salle et sa participation à cette soirée mémorable... ». On notait notamment la présence, à cette soirée, d'Ali Chaabi, conseiller municipal chargé de la jeunesse.

On pourra consulter différentes informations sur l'association sur son site : www.atoutjeune.com



Label "bronze" ...

... pour l'école du Football Club Portois

Ce jeudi 12 décembre, l'école du FCP a été récompensée officiellement par le Comité Drôme-Ardèche (CDA) du label "bronze" Fédération Française de Football.

Attribué pour une durée de 3 ans (2013-2016) en fonction de critères précis, notamment pour l'amélioration du fonctionnement de son école de foot, ses qualités d'accueil, d'encadrement, d'éducation et d'enseignement, sa participation à la fidélisation des effectifs, la valorisation de ses éducateurs et de ses dirigeants, la promotion de l'esprit sportif, du fair-play, et le respect des lois du jeu, ce Label « est une belle récompense que l'on savoure particulièrement », a souligné le président du Football Club Portois (FCP), Sébastien Piot. Vice-président du CDA, Jean-François Vallet a indiqué que « cette distinction récompense le travail éducatif d'envergure des éducateurs du club auprès des jeunes. Elle ouvre aussi des perspectives de développement pour le club ». Pour les deux éducateurs, Nicolas Pènelon et Jérémie Mur, « ce Label "bronze", est le résultat d'un travail de l'ensemble des bénévoles ».



Pierre Trapier, maire, et Claude Campagne, adjoint au maire en charge de la vie associative, ont exprimé « l'attachement de la municipalité au développement du FCP » et ont pointé « les valeurs de solidarité et de fraternité véhiculées au sein du club ». Une dotation de chasubles, de ballons et de maillots

n'a pas manqué de ravir les enfants et les parents venus en nombre à cette réception, ainsi que les dirigeants et entraîneurs du FCP. Rendez-vous est pris en 2016 pour, qui sait, un label d'argent, voire d'or !

Cyrille Bernardin

Pour voter, il faut être inscrit !

En mars 2014 auront lieu les élections municipales. Pour voter à Portes-lès-Valence, il faut être inscrit impérativement sur les listes électorales de notre commune. Si tel n'est pas le cas, cette démarche doit être effectuée impérativement avant le 31 décembre 2013. Voter c'est un acte citoyen, en déposant un bulletin dans l'urne, on participe à la vie démocratique de la commune.

Quelles sont les conditions pour s'inscrire ?

Selon le Code électoral, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour pouvoir voter. Vous pouvez voter si vous remplissez les conditions suivantes :

■ Être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin ;

■ Être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes) ;

■ Jouir de vos droits civils et politiques.

Comment effectuer la démarche ?

Il suffit de se rendre en mairie, au service de l'état civil, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture, taxe d'habitation, impôt sur le revenu...) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, et le samedi de 9h à 11h.

Vous pouvez également télécharger le document d'inscription disponible sur le site inter-



net de la ville, le remplir et vous rendre avec celui-ci en mairie lors de votre inscription.

Le mois Albert Camus

De multiples initiatives ont mis à l'honneur l'écrivain.

Durant ce mois de novembre, de nombreuses initiatives ont été organisées autour de l'anniversaire de la naissance d'Albert Camus, écrivain nobélisé en 1957. Le Train-Cinéma, le Train-Théâtre, la librairie "Notre temps" et la médiathèque se sont associés à cet événement organisé par la municipalité.



Expositions

La mairie, le Train-Théâtre et la médiathèque ont accueilli des expositions consacrées à l'écrivain. Le vernissage s'est déroulé le 7 novembre dans la salle des mariages de la mairie en présence de nombreuses personnes. L'exposition consacrée à la vie de Camus a reçu également durant le mois la visite d'élèves du collège Jean Macé.



Café philo

Le 12 novembre, la médiathèque de Portes, a accueilli un café philo. Armel Richard, philosophe, a présenté la vie et l'œuvre du grand

écrivain afin que le public cerne mieux l'homme, son œuvre ainsi que sa démarche artistique. Les interventions de M. Richard étaient illustrées de lecture de textes par Nadine Despert, comédienne. Plus de 40 personnes sont venues assister à cette initiative.

Camus au cinéma

L'hommage à Camus, c'est aussi la projection de 3 films au Train-Cinéma : "Le premier homme", "La peste" et "L'étranger". Ce mini



festival en hommage à Albert Camus a rassemblé de très nombreuses personnes venues découvrir les œuvres de Camus sous un autre angle. La projection "Du premier homme" à laquelle participait une classe de 3^{ème} du collège a été suivie d'un débat animé par Armel Richard en présence de Marjolaine Pillet-Bernard, adjointe au maire en charge de la culture.

Soirée dédicaces

Mardi 19 novembre entre 17h et 19h, à la médiathèque avait lieu une séance de dédicaces avec Laurent Gnoni, dessinateur de la bande dessinée "Albert Camus, entre justice et mère". Cette biographie en BD retrace la vie de Camus de sa naissance en Algérie à sa mort en 1960 survenue lors d'un accident de voiture.



Atelier Slam



Les slameurs Medhi dix et Madame Bert ont animé un atelier slam à l'espace Charly Jurietti. 16 adolescents ont participé à l'atelier, les artistes ont amené les enfants à construire eux-mêmes des textes.



Abd al Malik

Dans son spectacle "L'Art et la révolte", une création librement inspirée de l'œuvre d'Albert Camus, le rappeur Abd al Malik est parti à la rencontre de l'œuvre de l'écrivain. Une magnifique rencontre entre la poésie et la philosophie de Camus et la mise en musique talentueuse d'Abd al Malik. Il est important de noter que des enfants des ateliers slam ont eu la chance de présenter en premier partie des textes de leur création. Le public venu en très grand nombre, puisque le théâtre affichait complet, a salué de trois standing ovations l'artiste.

« Après avoir mis l'accent successivement sur les thématiques "carnet de voyage", "à travers le temps", "le mouvement", nous avons choisi, cette année, de mettre à l'honneur les combats des femmes et des hommes pour un monde meilleur, plus juste, plus fraternel. La thématique de l'engagement a été retenue, au travers d'un hommage à Albert Camus. Les œuvres de cet écrivain sont un cheminement intellectuel d'un homme ancré dans les préoccupations de son époque, pas si lointaines de nous, mais aussi un cheminement philosophique : prendre conscience de l'absurdité de la condition humaine, se révolter, agir pour donner dans le présent du sens au monde et à l'existence, lutter contre les idéologies et les abstractions qui détournent l'humain. »

Marjolaine Pillet-Bernard,
adjointe au maire
en charge de la culture

Téléthon portois

Un bel élan de générosité



Grâce à l'implication des associations portoises aux côtés de l'AFM (Association Française contre les Myopathies), la 27^{ème} édition du Téléthon a été, une fois de plus, un succès. Retour sur ces quatre journées de solidarité.

Même si le froid hivernal s'est durablement installé, la chaleur règne toujours dans le cœur des portoises qui se sont fortement mobilisés en faveur de l'édition 2013 du Téléthon.

Ainsi dès le jeudi soir, de nombreuses associations (Club Croizat, FNACA, Pétanque cheminote portoise, UGSP, USCP basket, Twirling club) se sont retrouvées pour le "Thé Léthon Dansant". L'événement a réuni plus de 300 personnes venues danser par solidarité sur les rythmes de l'orchestre Daniel Chevalier. Vendredi, place aux joueurs de cartes avec deux concours, un de belote et un autre de tarot, organisés respectivement par le Club Croizat et l'Entame portoise. Les deux tournois ont réuni une centaine de joueurs. Passons maintenant au samedi 7 décembre qui était la journée la plus importante de ce rendez-vous solidaire. Les chalets installés sur la place ont accueilli de nombreuses associations comme Arc-en-



ciel, l'Amicale des sapeurs-pompiers, l'Association Féminine de Travaux Manuels, l'UGSP et la MJC-Centre social. Eric Bayoud, artiste portois et intervenant au sein de l'école d'art a réalisé une sculpture samedi. L'œuvre de l'artiste a fait l'objet de la tombola au profit du Téléthon. Les sportifs n'étaient pas en reste puisqu'ils ont pédalé des heures durant en participant aux courses organisées par les Cyclo-touristes portoises et le Bike club ou ont couru la randonnée pédestre concoctée par le groupe rando de la MJC-Centre social ou encore la course de relais du Jogging Club Portoise. Les sapeurs-pompiers ont pour leur part organisé un lâché de ballons, dont on apprendra plus tard que certains messages accrochés ont été retrouvés dans le Vaucluse... Notons aussi les



contributions de Loisirs country, la chorale Cantavioure, l'US Véore XV, le Judo Jujitsu Taïso, le Comité des fêtes, Créa passion, le Lièvre et la tortue, le Viet vu dao et le Conseil de quartier centre. La journée de samedi s'est clôturée salle Brassens avec un loto organisé par l'USCP tennis et les pompiers. Dimanche, direction place Maurice Caty où le conseil de quartier Ouest organisait sa traditionnelle vente de



boudin fait maison et de caillettes accompagnés d'un petit vin chaud, meilleur moyen de lutter contre le froid.

Une nouvelle édition du Téléthon qui, cette année encore a tenu toutes ses promesses en mobilisant les forces vives portoises pour faire progresser la recherche médicale. **YE**

Le combat des parents - La vie des enfants

Depuis la création en 1958 de l'AFM-Téléthon et aujourd'hui avec la 27^{ème} édition du Téléthon sous sa forme actuelle, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts. En 1969, la sécurité sociale prend en charge à 100% de la myopathie. En 1976, l'association est reconnue d'utilité publique par l'État. En 1987, une poignée de familles réussissent à convaincre Antenne 2 d'adapter le Téléthon en France. Depuis toutes ces années, une rencontre extraordinaire s'est réalisée, entre l'AFM-Téléthon et son public : les donateurs. Avec 20 000 animations dans toute la France, un mouvement sans précédent de solidarité mobilise 5 millions de bénévoles. À Portes-lès-Valence, les associations portoises se sont engagées une fois de plus cette année et ont parié sur l'avenir : vaincre la maladie. Entre le thé-dansant et le loto en passant par le village du Téléthon, place de la République et ses nombreuses animations, la mairie a aussi ouvert ses portes, pour encourager l'entraide et la solidarité. Plus de cent bénévoles portoises se sont mobilisés, les commerçants et les entreprises ont entendu l'appel de l'AFM "innover pour guérir". Le maire et les élus félicitent très chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont donné de leur temps pour soutenir, par leur engagement, les personnes atteintes de myopathie et leurs familles en contribuant à faire reculer la maladie.

Claude Illy,
conseiller municipal



“La Passerelle”

Écoute et entraide

Le 21 décembre 2011, sous l'impulsion de l'équipe municipale, “La Passerelle”, véritable outil pour lutter contre l'exclusion sociale, était inaugurée et ouverte au public le 2 janvier 2012. Depuis lors, ce lieu d'écoute et de rencontres a prouvé son utilité comme en témoigne le bilan de ses deux premières années d'existence.



Nacera et Christiane, bénévoles de “La Passerelle”

Tisser du lien social, lutter contre la précarité, offrir une aide alimentaire... c'est tout cela l'épicerie sociale, une structure d'aide et de soutien. L'épicerie est gérée par le CCAS et les nombreux bénévoles qui donnent de leur

« Nous allons prochainement souffler la seconde bougie de l'Épicerie Sociale et Solidaire “La Passerelle”. Nous pouvons être fiers aujourd'hui du travail que nous avons accompli. L'épicerie sociale est un lieu ouvert où les bénéficiaires développent du lien social. Nous effectuons un accompagnement social de fond avec les familles, afin de travailler sur différentes problématiques pouvant être vécues par un foyer. Notre objectif principal est toujours l'autonomisation des familles. »

Nelly Pagès, conseillère en économie sociale et familiale au CCAS de Portes

temps libre et de leur énergie en faveur des plus démunis. Grâce à l'accompagnement social de Nelly Pagès, conseillère en économie sociale et familiale, les bénéficiaires s'inscrivent pleinement dans une démarche participative.

Même si l'aide alimentaire demeure l'action majeure de l'épicerie sociale, “La Passerelle” travaille aussi à la mise en œuvre de projets collectifs autour d'ateliers cuisine où par exemple chaque bénéficiaire pourra faire partager aux autres son expérience et son savoir-faire. On est donc loin de l'assistantat ! Ainsi l'épicerie sociale assure sa mission de solidarité en impliquant les bénéficiaires reconnus comme des acteurs à part entière du projet social dans lequel ils s'inscrivent.

Paroles de bénévoles

« J'ai été sollicitée pour être bénévole, je suis déjà investie dans d'autres associations : comité de quartier, Téléthon. Le projet de l'épicerie m'a semblé intéressant et j'ai souhaité y contribuer. J'aime le contact avec les gens et sais être à leur écoute. »

Yvette

« Je suis portoise depuis toujours et aide à domicile à la retraite. J'aime le relationnel, soutenir et venir en aide aux portoises en difficultés. Je souhaite que le développement social se poursuive sur Portes-lès-Valence ».

Christiane

Paroles de bénéficiaires

« L'épicerie m'a bien aidé. Sans vous, je ne sais pas comment j'aurais fait. L'accueil est trop bien, c'est ma deuxième famille. »

« Franchement c'est super, il y a à la fois de la gentillesse et un accueil au top. »

Bilan en chiffres

Nombre de personnes aidées : 266

Volumes distribués :

**Fruits et légumes : 3 151 kg
Viande, poisson, œufs : 1 439 kg
Produits laitiers : 4 694 kg
Hygiène et entretien : 1 654 kg**

« Accueil chaleureux, l'emplacement de l'épicerie est pratique, on s'en sort mieux financièrement. »

« On trouve une écoute, un moment de convivialité, de partage. C'est important d'aller vers les autres, c'est important de partager son expérience. »

« Sur Portes, on est bien aidé : écoute, solidarité, gentillesse... »

« Les bénévoles sont très gentils... Super ! »

« Indispensable, très efficace, les bénévoles sont au top, c'est un grand soutien moral. Ici, toujours le sourire, ça fait du bien. »



Une des initiatives de “La Passerelle”, un atelier crêpes entre les bénévoles et les bénéficiaires le 5 mars 2013

Repas des anciens

Chaleur et convivialité



Dimanche 24 novembre, avait lieu à l'Espace Cristal le traditionnel repas des anciens. 527 convives précisément se sont retrouvés pour un repas et une journée sous le signe de la fête et de la solidarité.



Les doyens de cette journée,
Madame Sabria Bioud et Monsieur Henri Baud



Ce colis est offert et livré à domicile par les élus pour ceux qui n'ont pas pu participer au repas.

Organisé par la municipalité et le CCAS, le repas offert aux anciens de plus de 70 ans est un moment fort de l'année. Ce 24 novembre, près de 530 convives ont répondu présents. Une fois de plus, un grand succès pour cette initiative attendue et appréciée. Après le discours de bienvenue de Pierre Trapier, maire de Portes-lès-Valence, entouré des élus de l'équipe municipale, nos anciens ne se sont pas fait prier pour choisir un cavalier ou une cavalière et aller au centre de la piste pour vivre sur la musique de l'orchestre "Jean-Yves Serve". A voir les sourires et la joie des participants, Kafka avait certainement raison en disant que : « le bonheur supprime la vieillesse ». Comme un bonheur en appelle un autre, et après s'être dégoûrdi les jambes, place était donnée au ravissement des papilles avec le succulent repas concocté par le traiteur "Gefcau" de Bourg-lès-Valence.

Ce repas est bien plus qu'un simple déjeuner, c'est l'occasion pour les anciens de se retrouver entre amis, d'échanger des souvenirs, d'évoquer les projets futurs... mais aussi de partager quelques bonnes blagues savoureuses.

Le soir venu, les anciens ne tarissaient pas de compliments quant à la qualité du repas et l'ambiance chaleureuse d'un après-midi parfaitement réussi.

Yann Etienne



Deux nouveaux agents à la police municipale

Ils sont désormais 7 pour assurer leurs missions de proximité.

La police municipale compte 7 agents, contre 4 en 2008. Depuis le 1^{er} décembre, ils assurent de nombreuses missions, en tant que policier de proximité. Portrait de ces 2 nouveaux agents, au service des citoyens, de leur sécurité, de leur tranquillité et de leur bien-être.

Les deux nouveaux policiers municipaux ont en commun d'être du crû drôme-ardéchois : le premier, Florent Combe est originaire de l'Ardèche et le second Mickaël Debailleux vient de Valence. Leurs arrivées viennent en remplacement de David Dias, parti à Etoile-sur-Rhône et de Sébastien Planel nommé à Alixan. L'arrivée de Florent Combe et Mickaël Debailleux s'est effectuée en présence du maire, Pierre Trapier et de leur chef, Manuel Herrero.

Retour sur le parcours des deux agents

Durant 16 ans, Florent Combe a exercé les fonctions de policier municipal à Sorbiers dans la Loire. Auparavant, il était éducateur sportif à la mairie de Nîmes. Natif du Teil dans l'Ardèche, il a souhaité se rapprocher de ses origines familiales. Il est aujourd'hui brigadier chef principal. « *Mon expérience professionnelle, je veux la mettre au service des portois, en contribuant avec mes nouveaux collègues à la sécurité et la tranquillité publique* ». Le rôle de la police est pour lui « *avant tout pré-*

ventive et de proximité ». Et puis son hobby, c'est le tennis de table. Titulaire du concours d'ETAPS (éducateurs sportifs) et du Brevet d'Etat de ce qu'il est commun d'appeler le "ping-pong", il occupait les fonctions d'entraîneur du comité départemental de tennis de table.

Pendant 9 ans, Mickaël Debailleux a travaillé dans la restauration. Une volonté de changement professionnel l'a amené à intégrer la police municipale. Comme il faut un début à tout, il a assuré les missions d'ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique), à Valence, de 2010 à novembre 2012. Depuis le 5 novembre 2012, il a obtenu le concours de gardien de la police municipale. « *En tant qu'ASVP, j'ai pu acquérir les notions de droit pénal, de rédactions d'actes administratifs et judiciaires. Cela m'a fait aussi mesurer l'importance du travail de proximité et cela m'a aidé dans l'obtention d'un concours difficile puisque sur 2.700 candidats, seuls 110 ont été retenus* ». Pourquoi ce choix au sein de la police municipale ? Mickaël Debailleux l'explique par son goût « *pour le relationnel, le contact avec les gens* ». Il a l'expérience sur le terrain, ayant déjà eu l'occasion d'aller à la rencontre de certains commerçants de la commune. Bienvenue à ces deux agents.

Leur arrivée vient renforcer les patrouilles de surveillance sur l'intégralité du territoire communal, avec un nouveau véhicule, à VTT ou sous forme de patrouille pédestre. De plus, la police municipale intervient sur tout incident qu'elle constate au cours de ses patrouilles et sur appel des adminis-



Florent Combe à gauche et Mickaël Debailleux à droite

trés. Elle assure également la surveillance aux sorties du collège et des écoles, au centre commercial "Des Arcades", l'ilotage dans les quartiers et le centre-ville. Elle est présente lors des diverses manifestations culturelles et sportives, lors de chaque cérémonie patriotique organisée sur la commune. Ses compétences judiciaires se limitent uniquement au territoire de Portes-lès-Valence. Elle n'a pas vocation à se substituer aux missions de la police nationale. Dans le cadre de "l'opération tranquillité vacances", même pendant la période hivernale, la police municipale se charge de la surveillance de l'habitation des administrés durant leurs absences, charge pour eux d'en faire la demande au préalable, en remplissant le formulaire disponible à la police municipale. Notons enfin que l'opération "fidélisation" qui consiste à accentuer la présence de policiers municipaux aux heures "sensibles", de 17h à 19h30 est reconduite pour la troisième année consécutive. Elle s'est mise en place du lundi au samedi jusqu'à 19h, tous les soirs. Une patrouille pédestre sera présente en centre-ville en liaison avec les commerces à partir du 16 décembre jusqu'au début 2014.

Cyrille Bernardin



AGITé.Production

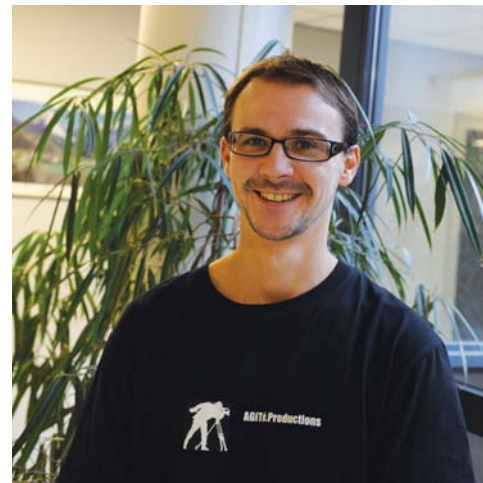
Chalo Romuald, un jeune portois vient de monter son entreprise en tant qu'auto-entrepreneur. Il met ses compétences d'opérateur de prises de vue et de technicien vidéo à votre service. Disposant d'un BTS et d'une formation AFPA, il peut effectuer un reportage filmé ou photographique pour un mariage, un baptême ou un moment important de votre vie. Il réalise également des films pour les entreprises afin de promouvoir les activités de

celles-ci ou encore des clips vidéo pour des groupes de musique lors de concerts ou de spectacles. M. Chalo dispose d'un matériel professionnel et exécute la postproduction. Sur demande, il effectuera gracieusement un devis et construira avec vous un projet personnalisé.

Contact :

Mail : romuald.chalo@gmail.com

Téléphone : 06 64 10 83 80



Coiffure à domicile



Madame Moreira Céline dispose de deux diplômes dans le domaine de la coiffure, un Brevet Professionnel et un CAP et a derrière elle 20 ans d'expérience en tant qu'employée et responsable de salon.

Elle vient de créer son entreprise de coiffure à domicile en tant qu'auto-entrepreneur et se déplace à votre domicile ou sur votre lieu de travail avec tout le matériel nécessaire pour offrir les mêmes prestations que vous pourriez trouver dans un salon.

En parallèle, elle vous propose également des

soins de mise en beauté avec le procédé d'oxygénothérapie, un soin cosmétique du visage pour le bien-être et la détente.

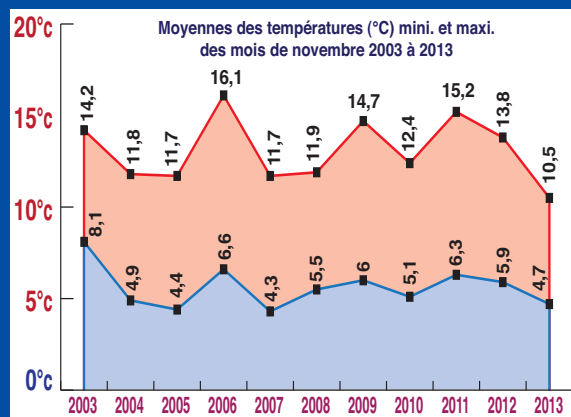
Chaque nouveau client bénéficiera d'un soin gratuit. Quant aux clients réguliers, un soin leur offert tous les trois mois. Céline Moreira coiffe les femmes, les hommes et les enfants et se déplace dans un rayon de 30 km autour de Portes-lès-Valence.

Contact : 06 98 51 21 03,

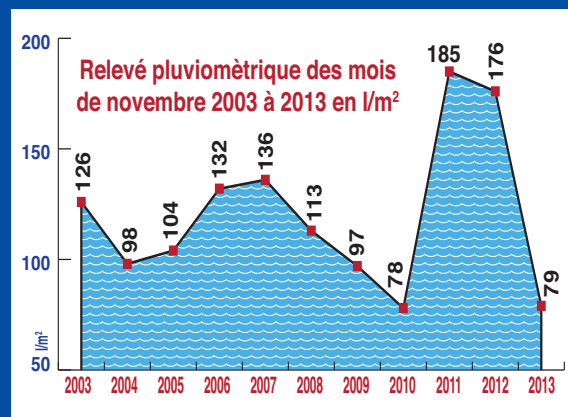
du lundi au vendredi sur rendez-vous

la cigale et la grenouille

« *Brumes de novembre, Noël en décembre* », c'est par cette célèbre lapalissade que la cigale et la grenouille ont décidé de débiter leur dernière chronique météorologique de l'année 2013. La cigale toujours friande de bons mots a cru bon de rajouter : « *Il est très peu probable que ce proverbe se trompe* » ! Merci à elle et passons maintenant aux relevés météo du mois de novembre. Notre grenouille a noté 11 jours de pluie pour un total de 79 litres par m², avec un pic de 24 l/m² le 20 novembre. C'est beaucoup d'eau mais tout de même



moins que l'an dernier à la même époque où 176 l/m² d'eau sont tombés du ciel. En ce qui concerne les températures, le 29 remporte la triste palme du jour le plus froid avec un -2,8°C, par contre un grand bravo au 7 novembre et ses 21,5°C. A l'année prochaine et bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.



Subventions aux associations culturelles

La municipalité soutient financièrement la vie associative et les projets solidaires



Action Jeune Théâtre

Le conseil municipal s'est réuni le 18 novembre avec plusieurs points principaux à l'ordre du jour. Tout d'abord, les élus étaient appelés à se prononcer sur les montants des subventions aux associations culturelles. On se réfèrera au tableau ci-contre pour les détails des subventions attribuées.

Marjolaine Pillet-Bernard, adjointe à la culture, a souligné l'augmentation de la subvention exceptionnelle au comité des fêtes, qui passe de 19.000 à 20.000 € cette année. De même, un soutien exceptionnel à Mémoire vivante de 2.500 € pour 2014, suivi du même montant pour 2015, permettra de couvrir les frais engendrés pour la réalisation d'un ouvrage consacré au rail et aux chemins sur la commune. Quant à AJT, elle bénéficiera d'une subvention exceptionnelle



Association Femmes Solidaires

pour ses 20 ans en 2014 de 1.000 €, en plus de ses 2.900 € pour son fonctionnement. Concernant les montants des autres associations portaises, les éventuelles évolutions sont principalement liées à leur nombre d'adhérents. Autre point à l'ordre du jour, c'est la solidarité internationale que le maire a tenu à exprimer aux

populations philippines, suite au passage du typhon Haiyan, durement affectées par cette catastrophe. Une subvention exceptionnelle de 1.000 € a été attribuée au Secours populaire.

Il est à noter aussi la subvention de 500 € au Jogging Club Portois correspondant au flocage des tee-shirts techniques avec le logo de la ville destinés aux

adhérents pour les compétitions, dans le cadre du 8^{ème} anniversaire du club en septembre 2014. Cette décision fait suite à la proposition de la commission des sports élargie. Enfin, une subvention de 100 € est accordée à l'association "Atout jeune" pour aider un jeune portois à participer au projet "L'Europe et moi - l'Irlande".

L'ensemble des décisions prises témoignent une nouvelle fois, du soutien actif de la municipalité à la vie associative sportive et culturelle.

On lira plus en détail le compte-rendu exhaustif de ce conseil municipal sur le site : www.portes-les-valence.fr

Cyrille Bernardin



CLUB AMBROISE CROIZAT

Subventions aux associations culturelles

	Fonctionnement 2013	Exceptionnelles 2014
Action Jeune Théâtre (AJT)	2 900 €	1 000 €
Arc-en-ciel	300 €	
Comité des fêtes	980 €	20 000 €
Femmes solidaires	2 000 €	500 €
Mémoire vivante	900 €	9 500 €
Ass. Féminine de Travaux Manuels	630 €	200 €
Créa passion	290 €	
Club Ambroise Croizat	1 050 €	
Chorale Cantavioure	260 €	
Écurie Mistral	300 €	

Collège Jean Macé, un plateau sportif flambant neuf

Le collège Jean Macé bénéficie d'un nouveau plateau sportif qui a été inauguré le jeudi 7 novembre. Financé par le Conseil général de la Drôme à la hauteur de 364 000 € et réalisé par l'entreprise E26, le plateau comporte désormais une aire de saut en hauteur à deux plateaux, une aire pour le lancer de javelot, une piste d'athlétisme de 200m comportant quatre couloirs, six terrains de basket, deux terrains de hand et un terrain d'initiation à la course d'orientation. Pour sa part, la municipalité va financer les travaux d'enfouissement des câbles et d'éclairage du lieu.

Afin d'inaugurer dans les règles de l'art l'équipement sportif, le matin même, avait lieu une animation organisée par les enseignants d'EPS du collège à laquelle participaient deux classes de sixième et deux

classes de CM2, avec pour but de renforcer les liens entre le 1^{er} et le second degré de l'éducation. La pratique du sport véhicule des valeurs de solidarité et de bien-vivre ense-

ble. Il est certain que les élèves du collège vont se régaler lors des cours de sport !

Yann Etienne



L'inauguration s'est déroulée en présence d'élèves du collège et de nombreuses personnalités.

Pour le conseil général : Marie-Josée Faure, vice-présidente et conseillère générale du canton, Pierre-Jean Veyret, vice-président en charge des sports, Alain Matheron, vice-président en charge de l'enseignement.

En outre étaient également présents : Viviane Henry, directrice académique des services de l'éducation nationale, Pierre Trapier, maire de Portes-lès-Valence, Claude Campagne, adjoint au maire chargé du sport et de la vie associative, Ourda La Torre, principale du collège et Stéphane Bellamy PDG de l'entreprise E26.

Week-end solidaire

C'est autour du thème "Le rôle des femmes dans les processus de réconciliation en Afrique" que l'association "Arc en ciel - amour espoir" présidée par Martine Djokouri a organisé son 5^{ème} week-end solidaire à la salle Fernand léger les 16 et 17 novembre. Durant cette initiative, un débat avait lieu samedi à 17h, avec comme intervenante Mme Clotilde Ohouochi, ancienne ministre de la solidarité, de la santé, de la sécurité sociale et des handicapés en Côte d'Ivoire. La discussion s'est déroulée avec de plus de 50 personnes et la présence notamment de Pierre Trapier, maire de Portes-lès-Valence, de Marie-Josée Faure, vice-présidente du

Conseil général ainsi que des membres de l'association "Femmes solidaires". « *En Afrique, il y a 55 pays actuellement dont 14 sont en guerre. Il faut donner aux femmes tous les moyens pour s'exprimer et pour cela, elles doivent avant tout gagner leur autonomie. Leur rôle dans les processus de négociations est un véritable atout pour la paix* », a souligné Clotilde Ohouochi. A l'issue du débat, place au pot de l'amitié, au repas exotique puis à la soirée dansante. Le week-end a également été l'occasion pour l'association de projeter un film et de proposer à la vente des produits artisanaux. **YE**



Clotilde Ohouochi, ancienne ministre de la solidarité, de la santé, de la sécurité sociale et des handicapés en Côte d'Ivoire

Bourse aux jouets

Dimanche 24 novembre, la salle Brassens avait des allures de hotte de Père Noël géante. Mais que se passe t-il donc ? Le bonhomme rouge n'entre dans nos maisons que dans un mois pourtant. Ou alors, le Père Noël serait-il en avance cette année, déboussolé par l'arrivée de la neige ? Mais non ! Dimanche, c'était la journée de la bourse aux jouets organisée par la MJC-Centre social à la salle Georges Brassens dont le succès n'est plus à démontrer. Le principe de cette journée est simple : plutôt que de jeter les jouets que les enfants n'utilisent plus, il suffit de les emmener à la bourse aux jouets pour leur donner une deuxième vie, qu'ils passeront entre les mains d'un autre enfant. Le public est venu en très grand nombre, plusieurs centaines de personnes, pour trouver de quoi garnir le sapin de Noël, et il y en avait pour tous les goûts, peluches, poupées, jeux de société et consoles vidéo...

Cérémonie patriotique exceptionnelle

Hommage à Marcel Champion assassiné il y a 70 ans par les nazis.



Ce mardi 10 décembre, à l'initiative conjointe de l'ANACR (Association Nationale des Anciens Combattants et amis de la Résistance), du comité d'entente des anciens combattants et de la municipalité, une cérémonie exceptionnelle était organisée en hommage au résistant Marcel Champion, tué par les nazis le 10 décembre 1943. La famille Champion était également présente à cet hommage.

Un bel hommage

La cérémonie du 10 décembre 2013 a rassemblé beaucoup de monde. Rendez-vous était donné près de l'Espace Cristal, puis un cortège s'est rendu près du rond-point au Sud de la commune, à quelques encablures du lieu où fut tué Marcel Champion. Après les dépôts de gerbes de l'ANACR, du comité d'entente des anciens combattants et de la municipalité devant la plaque refaite à neuf, rappelant qui était Marcel Champion, le cortège est revenu à l'espace cristal pour les prises de parole. Parmi les invités, on notera la présence de deux présidents départementaux d'associations d'anciens combattants : Mireille Monier-Lovie, présidente déléguée de l'ANACR Drôme et Emile Terras, président de la FNACA Drôme.

Guy Debard pour le Comité d'entente a cité

« les 14 résistants portois morts sous les balles allemandes ». Il a souligné que ces résistants « ont fait le sacrifice de leur vie pour libérer le pays de l'envahisseur nazi. Ils sont tombés pour la démocratie, la paix. Redisons-le à chaque occasion, ne les oublions pas ». Il a enfin rendu hommage aux deux jeunes soldats français récemment morts en Centrafrique.

Sébastien Champion, dont le grand-père Marc était le frère de Marcel a pris la parole au nom de sa famille : *« personnellement, j'ai hérité de mon camp, de ma famille, de mon âme, de mon sang. Je fais en sorte que leurs activités, qu'elles aient été interrompues par la mort ou prolongées après le retour de déportation, me permettent de défendre ces valeurs universelles de la Résistance ».* Et de préciser, *« j'ai pris le relais comme militant à la CGT cheminot, apportant ma pierre à l'œuvre commune pour un monde sans guerre, satisfaisant les besoins essentiels de l'être humain, sans racisme ni xénophobie ».*

Pierre Trapier, maire, dans son allocution a relaté : *« la vie de Marcel Champion qui fut fauchée à 20 ans, parce que lui et sa famille de Valence n'avaient jamais accepté la résignation, ni la soumission, parce qu'ils refusaient de vivre à genoux ».* Et de rappeler que ce jeune résistant était animé *« d'une envie irrésistible de liberté, de dignité, d'épanouisse-*



Sébastien Champion, petit-neveu de Marcel Champion

ment humain. Son combat, ce n'était pas pour lui. C'était pour le peuple, le peuple de France qui ne pouvait pas rester inféodé au régime nazi, après que Pétain ait vendu l'âme de notre nation. »

Cyrille Bernardin

Les faits historiques

Le 10 décembre 1943, Marcel Champion, alias Pierre, avec d'autres résistants du groupe franc René Ladet, participe à l'assaut d'un train de permissionnaires allemands au Pont du Maroc, au sud de Portes-lès-Valence. L'attaque est réussie. Il faut partir vite. Mais le véhicule à gazogène (ou car à gazo-bois) dans lequel Marcel Champion se trouve, n'arrive pas à démarrer. Les soldats allemands qui arrivent en renfort de la Nationale 7 tirent, tuant Marcel Champion. Par vengeance, les allemands remettent le corps de Marcel Champion aux miliciens, qui l'exposent sur le Boulevard Bancel à Valence, face à leur quartier général, "pour l'exemple". Comme sa famille, Marcel Champion a toujours combattu la collaboration avec le régime de Pétain et la présence d'occupants nazis. Dès 1940, il participe à la diffusion de tracts. Par la suite, il rejoint le maquis du Nyonsais avec son frère Maurice, puis il revient à Valensolles afin de participer à des actions de sabotage. Il fait partie de ces Héros de la Résistance, ce qui lui a notamment valu qu'une place de Valence et qu'une rue de Portes-lès-Valence portent son nom au sud de la ville, à la limite d'Etoile-sur-Rhône. L'hommage rendu à Marcel Champion nous rappelle la commémoration du 70^{ème} anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance (CNR) par Jean Moulin le 27 mai 1943.

Challenge Alain Hartz...

... Trophée Jean-Claude Ambrogelly

Le 17 novembre, plus de 300 coureurs dont certains chevronnés, se sont retrouvés pour les traditionnelles courses du mois de novembre : le challenge Alain Hartz pour les adultes et le trophée Jean-Claude Ambrogelly pour les jeunes. Ces belles épreuves pédestres qui traversent la ville et la campagne, sont toujours de grands moments de sport et de convivialité.

Il est 8h du matin et nous sommes un dimanche... Généralement lors de ce dernier



jour de la semaine et qui plus est à cette heure matinale, la ville est plutôt calme et chacun et chacune profitent du repos dominical pour prolonger leurs rêves bien au chaud sous la couette. Mais le dimanche 17 novembre n'est décidément pas un jour comme les autres. En effet une population tous âges confondus, tous addicts à la course à pied et de shorts vêtus s'échauffent déjà aux quatre coins de la ville. Le challenge Hartz est organisé par l'association "Le lièvre et la tortue" en partenariat avec la municipalité de Portes-lès-Valence et la Fédération française de sport adapté. Au programme, de nombreuses courses, avec différentes distances à parcourir en fonction de l'âge des compétiteurs. Le départ de la 1^{ère} course a été donné à 9h et ce sont les enfants de 12 à 16 ans, qui ont eu l'honneur d'ouvrir les festivités sportives avec un 3000 m rondement mené. Puis les 10/11 ans se sont placés sur la ligne de départ pour un 1200 m qui a démarré sur les chapeaux de roues ! Les 400 et 800 m des plus jeunes étaient aussi de belle facture athlétique. Comme on le voit, les jeunes

ont mis la barre très haut et la pression était au rendez-vous pour les coureurs des grandes distances, qui déjà avaient pris place. Il est maintenant 9h40 et c'est le grand départ des 17 km donné par le maire, précédant de 5mn le démarrage des 8,5km. Le parcours, - on ne change pas une chose qui marche-, passe cette année une fois de plus par le



"Bois de la Chaffine" pour le plus grand bonheur des coureurs. Le challenge Hartz et le Trophée Ambrogelly doivent bien sûr leur succès à la qualité et la diversité des parcours mais aussi à l'implication de très nombreux bénévoles qui s'investissent dans l'organisation en amont et le jour "J". Un bel hommage à Alain Hartz, militant syndical à la CGT, décédé dramatiquement en montagne en août 1983, comme -tragique ironie du destin- Jean-Claude Ambrogelly, conseiller municipal élu en 1989 et en 1995, président de l'Office portois des sports, décédé en août 1997.

Yann Etienne



PALMARÈS

8,5km (83 coureurs)

Hommes :

Humbert Thibaut 27'22"

Sellamin Menzak 27'56"

Navarro Hugo 29'19"

Femmes :

Léty Ruiz Laëtitia 34'25"

Deyres Sylvie 38'56"

Germont Anysia 39'16"

17km (204 coureurs)

Hommes :

Bouniot Brice 1h00'12"

Mennesson Mathieu 1h03'37"

Bouix Jérôme 1h04'37"

Femmes :

Laurent Annick 1h19'53"

André Stéphanie 1h23'25"

Vial Vanessa 1h24'30"



PORTES CITOYENNE - MAJORITÉ MUNICIPALE

Régulièrement, l'opposition de droite s'agite, s'énerve, et va jusqu'à l'invective dans les colonnes du journal municipal sur un sujet pourtant très sérieux que sont la sécurité et la tranquillité publique. Les deux groupes de la majorité municipale ont décidé de rédiger communément un texte.

La sécurité, l'affaire de tous

Au-delà des polémiques stériles, il est évident que la tranquillité publique, la sécurité des biens et des citoyens sont l'affaire de tous et non pas une question de droite ou de gauche. Mais force est de constater que l'opposition portoise l'utilise comme fonds de commerce pour s'en servir comme tribune à des fins purement électoralistes et ce à grand renfort d'attaques personnelles et de propos autoritaires. Selon l'opposition, la municipalité et son maire Pierre Trapier n'auraient rien fait dans le domaine de la sécurité. Alors, rétablissons la vérité et les faits ! Tout d'abord, rappelons qu'au niveau national, c'est bien le gouvernement UMP-UDI qui a supprimé un fonctionnaire sur deux et a contribué à la casse des services publics et donc à la réduction des effectifs de la police nationale. Résultat sur Portes-lès-Valence, seulement deux policiers exercent dans les locaux de la police nationale, rue Pierre Semard, et la majorité municipale de l'époque a laissé faire, sans broncher. Concernant les décisions prises à l'époque, les faits sont têtus. Le conseil municipal du 12 mai 2003 a eu à se prononcer sur le passage de Portes-lès-Valence d'une zone "gendarmerie" à une zone "police nationale". Résultat : 21 voix pour (la majorité municipale de l'époque dirigée par Madame Girard) et 7 refus de vote plus un contre (les élus de gauche). C'est bien l'ancienne maire et ses colistiers qui, par leur vote, ont laissé partir la gendarmerie... Quant aux élus de gauche, ils justifiaient déjà légitimement leur vote en soutenant « *que par rapport au vœu adopté le 6 février 2003 concernant le transfert en zone police d'Etat, on est loin du compte et que l'annonce de 23 policiers supplémentaires concernait le commissariat de Valence sans assurance sur l'effectif réel de Portes-lès-Valence* ». Personne ne peut nous accuser de mauvaise foi sur le sujet, puisque ces propos sont écrits noir sur blanc dans le compte-rendu des débats du conseil municipal du 12 mai 2003. Ce qui n'a pas empêché Madame la maire de déclarer, en grandes pompes, dans son édito du journal municipal de septembre 2004 que la ville aurait 10 policiers supplémentaires. Où sont-ils ? Qui ment ?

Toujours selon l'opposition, la municipalité ferait preuve « *d'autisme* », refusant « *de s'attaquer sérieusement aux problèmes de sécurité publique* » depuis 2008. FAUX. Le maire, Pierre Trapier, a sollicité à plusieurs reprises le directeur départemental de la sécurité publique, l'a rencontré ainsi que ses services afin de demander le renforcement des patrouilles de la police nationale et des effectifs supplémentaires au poste de police de Portes-lès-Valence. Nous contestons les arguments des services de l'Etat faisant valoir que l'agglomération rencontrerait des problèmes bien plus importants et serait donc prioritaire sur certains de ces quartiers.

Une convention a été signée entre la municipalité et les services de l'Etat le 9 février 2010 afin de coordonner les interventions des agents de la police municipale et celles des forces de sécurité de l'Etat, ce qui a permis, entre autres, d'améliorer la circulation des informations et le partenariat entre les divers services. Par ailleurs, en 2008, il y avait 4 policiers municipaux. Très vite, notre équipe municipale, nouvellement élue, en a recruté un 5^{ème}. Dernièrement dans le cadre des "emplois d'avenir", nous avons encore renforcé l'équipe par l'embauche d'un ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) et d'un agent de proximité. La présence de la police municipale dans les quartiers, les écoles, les lieux publics et aux abords du collège a été renforcée. Les patrouilles de nuit ont été multipliées et pour la 3^{ème} année consécutive, celles-ci ont été renouvelées auprès des commerces pendant les fêtes.

Des actes au quotidien aux antipodes du laxisme dont on nous accuse ! Alors, de grâce, même si nous sommes en période électorale, ces polémiques n'apportent rien sauf à vouloir entretenir volontairement un climat de peur et d'insécurité à des fins peu glorieuses. Notre volonté pour promouvoir le droit à la sécurité pour tous est totale et notre mobilisation contre l'insécurité est entière. Portes-lès-Valence est une ville où il fait bon vivre et nombreux sont les portoises qui nous renvoient ce message.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Les élus des deux groupes "Communistes, Républicains et Citoyens" et "Socialistes et apparentés"

ENSEMBLE POUR L'AVENIR - OPPOSITION MUNICIPALE

Droit de réponse

Je veux par cette parution user de mon droit de réponse aux propos volontairement mensongers des élus communistes qui sont des aveux d'impuissance et d'échec. Ils affirment que je suis responsable de l'insécurité qui règne sur la commune parce qu'elle est passée en 2004 en zone police au lieu de gendarmerie. Ils affirment ainsi qu'un maire aurait le droit de choisir qui serait à même d'intervenir sur sa commune: Police ou Gendarmerie.

Je suis extrêmement surprise qu'au terme du mandat ils ne sachent pas encore que cette compétence relève du ministère de l'intérieur qui est seul habilité à organiser la protection du territoire. Je suis extrêmement surprise de savoir que si j'avais eu le pouvoir de faire partir la gendarmerie, Pierre Trapier aurait dû avoir le pouvoir de la faire revenir. Je suis extrêmement surprise des propos de Pierre Trapier qui font planer un doute sur l'efficacité de la police. Son laxisme, sa politique, sont les seuls responsables de l'augmentation de l'insécurité. Aussi, Je le somme de publier dans le prochain Portes info :

- la lettre du ministre de l'intérieur qui annonçait le transfert en zone police. Transfert effectif au 01 septembre 2004

- la décision du conseil municipal de l'époque qui n'avait donné aucun avis: ni favorable ni défavorable puisque la décision nous était imposée sans pouvoir de contestation.

Merci d'avance M. Trapier; ces publications vous honoreront.

Il y a encore sur la commune des anciens gendarmes de la brigade de Portes les Valence, en service au moment du redéploiement, qui connaissent parfaitement le dossier et qui pourraient vous aider à le comprendre.

Bonnes fêtes de Noël et de fin d'année.

Geneviève Girard et le groupe d'opposition. E-mail : groupe-opposition-portoise@laposte.net

Depuis 2008 et conformément à la loi, chaque groupe politique peut s'exprimer une fois par mois et sans thème imposé dans ces colonnes. Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction du journal.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les nouveaux portois et les ressortissants de la communauté européenne sont invités à se présenter en mairie **avant le 31 décembre 2013** pour leur inscription sur les listes électorales munis d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. En cas de **changement d'adresse** au sein de la commune, les portois déjà inscrits sur les listes électorales sont également invités à communiquer au bureau des élections leur nouvelle adresse. Il est recommandé d'effectuer cette démarche car les services postaux ne sont pas autorisés à faire suivre le courrier relatif aux élections (carte d'électeur, propagande électorale).

SOIRÉE DU CONSEIL DE QUARTIER CENTRE

Les habitants du quartier Centre sont conviés le vendredi 24 janvier, salle Georges Brassens à partir de 20h à une soirée avec une dégustation de galette. Une occasion de se rencontrer et d'échanger des idées sur notre quartier. Projection d'un film et diaporama sur notre ville. Venez nombreux, entrée 1€. **Attention, inscriptions obligatoires**, par retour de l'invitation déposée dans vos boîtes aux lettres ou auprès de vos animateurs de quartier : lucie.boissy@laposte.net valbrun1@orange.fr

LOTOS 2013-2014

UGSP : dimanche 12 janvier, 14h, Espace Cristal
Club Ambroise Croizat : mercredi 15 janvier, 14h, salle Georges Brassens
Football Club Portois : samedi 18 janvier, 20h, Espace Cristal
Pétanque Cheminote : dimanche 19 janvier, 14h, Espace Cristal
USCP Basket : vendredi 24 janvier, 20h30, Espace Cristal
US Véore XV : samedi 25 janvier, 20h, Espace Cristal
École élémentaire Voltaire : vendredi 31 janvier, 20h, Espace Cristal

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2014-2015

Elles concernent les enfants entrant en 1^{ère} année de maternelle, en CP ainsi que les nouveaux portois. Elles auront lieu en mairie, bureau des affaires scolaires : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, selon le calendrier ci-après :

Ecoles maternelles

Voltaire : mardi 14 et mercredi 15 janvier
Jean Moulin : jeudi 16 janvier
Anatole France et Pasteur : vendredi 17 janvier

Ecoles élémentaires

Voltaire : mardi 14 et mercredi 15 janvier
Fernand Léger : jeudi 16 janvier
Joliot Curie : mardi 21 et mercredi 22 janvier

En cas d'empêchement, une permanence supplémentaire se tiendra le vendredi 24 janvier aux heures d'ouverture de la mairie. Pièces à fournir (originaux et photocopies) pour la délivrance du certificat d'inscription dans les écoles concernées :

- pièce d'identité d'un des parents
- livret de famille
- en cas de séparation, divorce, jugement précisant votre qualité de responsable légal de l'enfant
- justificatif du domicile de moins de trois mois
- carnet de santé
- certificat de radiation en cas de changement d'école

Les parents d'élèves devront ensuite se rendre dans les écoles concernées avec le certificat d'inscription pour l'admission définitive.

Dans un souci d'organisation, nous vous remercions de respecter impérativement les jours et heures des permanences proposées.

CLUB AMBROISE CROIZAT

Décembre
Vendredi 20, belote, 13h30 au foyer
Mardi 31, réveillon dansant, 20h, salle Brassens

EXPOSITION DE PEINTURES



Du 13 au 24 janvier, Anna Anselmi, artiste portoise, exposera ses peintures dans le hall de la mairie.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

L'autorisation de sortie du territoire qui permettait à un enfant de circuler dans certains pays sans être accompagné de ses parents, est supprimée depuis le 1^{er} janvier 2013. Désormais, l'enfant, qu'il soit accompagné ou non, peut voyager à l'étranger avec soit :

- sa carte nationale d'identité seulement (notamment pour les pays de l'Union Européenne, de l'espace Schengen, la Suisse ainsi que le Lichtenstein, Monaco, Andorre, Saint-Martin et le Saint-Siège) ;
- son passeport ;
- son passeport accompagné d'un visa.

Attention, si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, certains pays comme l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine ou le Maroc, peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage. Contrairement à l'ancienne autorisation de sortie du territoire, il s'agit uniquement d'un courrier sur papier libre. La légalisation de la signature de ce document est préconisée (démarche à faire en mairie).

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française sont tenus de se faire recenser à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Nathan Compere,
Océane Bertrand,
Agathe Delorme,
Camille Gonnet

Mariages :

Nabil Lakriti
et Imane Aïssaoui
Fabrice Cheze-Froment
et Jean-Louis Mazille

Décès :

Pierre Faure,
Louis Crétonin,
Madeleine Roux née Chagnard,
Augustine Haon,
Ginette Mandaron née Arthaud,
Emile Gelot,
Hélène Boisseranc née Jouanard,
Simonne Desruol née Chirol,
Maria Mousseeff née Souche

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ

Nous vous informons qu'il est préférable d'avoir une carte d'identité en cours de validité même si vous ne quittez pas le territoire français. En effet, lors de différentes démarches administratives ou autres (demande de cartes grises, permis de conduire, demande de prêt bancaire, inscriptions Pôle emploi ou électorale...) il est obligatoire de présenter une carte d'identité en cours de validité. Les délais d'obtention varient d'un à deux mois.

PACS

La municipalité accueille les cérémonies de signature du PACS en mairie. Pour tous renseignements, merci de contacter le service "population" au : 04 75 57 95 01 ou 04 75 57 95 02.

FLASHCODE

Ce flashcode est un code barre intelligent, il suffit de le scanner avec votre téléphone mobile pour accéder directement au site internet de la ville.



Vœux 2014



Portes
a de
l'avenir



Pierre Trapier, maire de Portes-lès-Valence
et le conseil municipal

*“L’affirmation
de la paix
est le plus grand
des combats.”*

Jean Jaurès

ont le plaisir de vous inviter à la cérémonie
des vœux à la population

vendredi 17 janvier 2014

Ce sera l’occasion de partager et dialoguer avec vous,
autour d’un buffet dînatoire